

CONDITIONS DU JOURNAL

L'abonnement est payable d'avance. Edition quotidienne (par an) \$4.00. Edition hebdomadaire 1.00.

JEUDI 21 MARS 1890

Sir John A. Macdonald a déclaré, hier à la Chambre des Communes, que par suite d'une entente avec le colonel O'Brien et avec le chef du parti libéral, la discussion de la question des Jésuites aurait lieu mardi prochain.

La Chambre des Communes a adopté, hier, divers bills privés. Elle a adopté, à la majorité de 108 voix contre 50, le bill autorisant les navires étrangers à secourir les navires naufragés ou désarmés dans les eaux canadiennes.

Au caucus tenu par les libéraux sur la question du bill des Jésuites, l'honorable M. Blake, ayant été appelé à donner son opinion comme juriste-consulte a déclaré qu'il n'y avait pas l'ombre d'un doute que le bill fut constitutionnel.

Cette opinion vaut sans doute celles des juristes-consultes masqués du Law Journal et du Law Times.

Le général Laurier a fait une chute, avant hier soir, et s'est fracturé le bras en se rendant à la chambre des Communes. Il a fait alors prière des whips libéraux de lui procurer la faculté de paier sur la motion Cartwright avec un de leurs collègues; mais il lui a été répondu que cela était impossible.

Le colonel Anson, ayant eu connaissance de ce fait, s'est immédiatement et spontanément offert pour paier avec M. le général Laurier, et c'est en vertu de cet arrangement, dû à une inspiration de haute courtoisie, qu'il n'a pas pris part au vote.

Le Canadien dit: "Des personnes bien informées affirment que Sir John A. Macdonald, au dernier caucus de ses partisans anglais dans la chambre des communes, a menacé de démissionner si sa conduite à l'égard du bill des Jésuites ne recevait pas leur approbation."

Nous croyons savoir, en effet, que l'attitude de Sir John A. Macdonald, au dernier caucus de ses partisans anglais dans la chambre des communes, a menacé de démissionner si sa conduite à l'égard du bill des Jésuites ne recevait pas leur approbation."

Le langage de Sir John A. Macdonald sera accueilli par la population canadienne française avec un sentiment de satisfaction et de reconnaissance. Il démontre combien nous avions raison de dire, il n'y a pas longtemps, que Sir John A. Macdonald était un grand homme d'état, celui qui comprend le mieux les conditions d'existence de la confédération, et la nécessité de part et d'autre aux croyances et aux races.

L'Evening Journal disait, hier soir: "Selon toute probabilité le lieutenant colonel O'Brien fera demain sa motion sur les Jésuites, et selon toute probabilité, elle ne réunira pas trente voix..."

La première assertion est erronée, puisque la discussion a été remise à la semaine prochaine. La seconde nous paraît juste. On évaluait en effet de vingt à trente le nombre maximum de députés conservateurs ou libéraux qui se prononceraient pour le désaveu.

Une des nombreuses fautes d'impression dont nos typographes nous gratifient nous fait dire d'après la Gazette, que le gouvernement fédéral était fondé à se prononcer sur la validité du bill des Jésuites avant l'expiration du bill.

Il faut lire: "avant l'expiration des délais de désaveu du bill."

Le Mail continue sa campagne contre les Jésuites. Il est maintenant rendu à citer comme une autorité le pauvre Edmond About, qui a fait de jolis romans, qui a vécu en se moquant de tout et de tout le monde, et qui a eu une si triste fin.

On le Mail va-t-il chercher ses autorités? Et que va penser la grande ombre de Paschal, en se voyant si étrangement associée à l'ombre d'Edmond About?

Le Globe publie un article dans lequel il déclare "qu'il est responsable de aucun degré des actes d'aucun parti politique, et qu'aucun parti politique n'est responsable des articles du Globe."

"Notre journal, ajoute-t-il, s'est généralement trouvé d'accord avec les libéraux, mais il a toujours été un journal indépendant, vivant à ses propres frais, dirigé d'après les doctrines que ses propriétaires ont cru conformes à l'intérêt public, et responsable envers ses propriétaires seuls."

LE MAIL ET LA TOLERANCE

Le Mail essaie de réfuter notre argumentation sur le droit qui appartient aux catholiques, de pratiquer leur religion toute entière avec ses dogmes et sa discipline.

Il nous demande avec une mauvaise foi évidente ce que nous pensons, si le pape entreprenait de rétablir au Canada le tribunal de l'Inquisition, et si nous considérons cet acte pontifical comme un simple exercice du culte catholique, tel qu'il est reconnu par la capitulation de Québec et par le traité de Paris.

Notre réponse sera bien simple. L'Inquisition espagnole, en tant qu'elle livrait les hérétiques au bûcher, n'était pas simplement une institution religieuse; c'était avant tout et par-dessus tout une institution d'Etat.

L'Inquisition, qui paraît hanter bien mal à propos les cerveaux de certains protestants amis du Mail, n'a jamais pu être introduite dans un Etat, même au seizième siècle, que par un acte de la puissance civile. Les peines qu'elle a prononcées, n'ont jamais pu être exécutées qu'avec l'assentiment du pouvoir et avec le concours du bras séculier.

Il est donc absurde de nous demander si nous considérons qu'un tribunal appelé à prononcer des peines temporelles pourrait être constitué dans aucun pays par une personne autre que le souverain.

Nous l'avons dit, avant hier, ce que les catholiques revendiquent, ce qu'ils ne cessent de revendiquer, parce que, sans cela, il faudrait qu'ils consentissent à être privés du libre exercice de leur culte, c'est le droit de reconnaître la suprématie purement spirituelle du chef de l'église catholique.

Les nominations des évêques, la discipline des ordres religieux, l'intervention du Souverain Pontife dans une question de règlement de biens, préalablement reconnus comme biens de l'église, sont autant d'actes de l'autorité spirituelle qui ne sauraient contenir aucun empiètement sur la souveraineté de la couronne britannique.

Nous ne soutenons pas autre chose. Nous nous en tenons fermement à ce point, parce qu'il est inattaquable, et c'est vouloir mêler gratuitement des questions qui n'ont aucun rapport entre elles, que de venir évoquer à ce sujet, comme le fait le Mail, l'Inquisition du seizième siècle, ou le droit de déposer les rois et de délier leurs sujets du serment de fidélité.

Tant de mauvaise foi donnerait à croire que nos adversaires ne connaissent pas mieux la question dont il s'agit.

Il réédite contre le catholicisme de vieux pamphlets, et ils ne paraissent pas même se douter de ce que c'est que la liberté religieuse. Les lecteurs du Mail peuvent se rassurer. L'établissement de l'Inquisition n'est pas à redouter au Canada. A défaut des mœurs du temps, et de l'esprit qui anime l'église catholique, l'acte de l'Amérique britannique du Nord y pourvoit.

Mais que les gens du Mail prennent garde de rêver de leur côté une sorte d'Inquisition à rebours. Toute la campagne soulevée contre le bill des Jésuites relève, de la part des fanatiques qui y ont pris part, de l'esprit et des passions aveugles d'un autre temps. Ce sont les amis du Mail qui sont présentement en retard d'un peu plus de deux siècles sur les questions de liberté, et si la France religieuse était jamais menacée au Canada, c'est de leur côté et non du côté des catholiques qui viendrait le péril.

D'après l'Electeur les chefs libéraux ont communiqué la note suivante aux journaux: "Tout en regrettant l'action du Globe qui vient de demander le désaveu du bill des Jésuites, et tout en se rejetant la responsabilité, les chefs libéraux veulent qu'il soit bien compris que cette volte-face du journal libéral se modifiera en rien la politique du parti, comme on pourra d'ailleurs en juger quand la question de ce bill viendra devant la chambre."

Nous tenons de sources certaines que l'article du Globe de samedi dernier est tombé sur le parti libéral comme un orage dans un ciel sans nuage. M. Cook, l'un des directeurs du Globe est parti immédiatement pour Toronto, et il a pu se convaincre que l'article était dû à la seule initiative de M. Cameron.

Ce dernier a été sévèrement censuré, et le Globe sera désavoué, nous assure-t-on, à la chambre des communes, au nom des protestants libéraux, non seulement par M. Edgar, mais par Sir Richard Cartwright.

Il est même question de remaniements qui seraient exigés par les chefs libéraux dans le personnel de la direction et de la rédaction du Globe.

Si ces nouvelles sont exactes, il faut dire que le Globe se soumette ou qu'il se démette. Nous croyons néanmoins qu'il aura beaucoup de peine à réparer le préjudice moral que sa volte-face lui a causée dans l'opinion publique.

LE GENERAL BOULANGER

Notre reproduction, à titre de curiosité, de l'article dans lequel le Figaro rend compte du dîner offert au général Boulanger chez la duchesse d'Uzès.

Cet article donne une idée du ton de langage auquel sont montés les boulangistes. On y apprendra qu'il se souleva déjà, à propos du général Boulanger comme à propos des souverains, de graves questions d'étiquette, par exemple la question de savoir si le général doit être présenté aux dames ou si ce sont les dames qui doivent être présentées au général.

On y apprendra aussi, avec plus d'amusant encore que de curiosité, que le boulangisme n'est pas seulement un mouvement de révolte, mais qu'il est un mouvement de civilisation, et qu'il est un mouvement de progrès.

Co n'est un mystère pour personne que le général Boulanger a dîné hier, chez la duchesse d'Uzès, née de Rochefort-Mortemart.

Déjà plusieurs journaux lui ont reproché d'avoir accepté, lui, député républicain, l'invitation de dîner chez la duchesse d'Uzès, l'une des plus vieilles noblesses françaises.

Il le connaissait mal. Combien de fois faut-il répéter que le boulangisme est un parti d'conciliation, un parti de fusion—on pourrait dire de tranquillité politique.

Le général Boulanger en se rendant chez la duchesse d'Uzès, est resté fidèle à son programme. C'est en fréquentant tout à tour les propriétaires, avenue Lowendall, et la noblesse, avenue des Champs-Élysées, qu'il a pu préparer, de la façon la plus sûre, l'avènement du parti dont il voudrait faire le plus beau qui ait encore eu la majorité en France.

Oui, il serait répréhensible s'il avait deux langues, s'il parlait français et anglais, mais il n'est pas répréhensible qu'il ait une seule langue, et qu'il ne parle que français.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

Il y a des gens d'ailleurs qui n'ont pas le droit de changer d'opinion et qui ne sont respectés qu'à cause de la fermeté de leurs convictions. Qui pourrait admettre Rochefort autrement que républicain, mais ceux qui ont le droit de rester le même. Dans le riche hôtel qui servait naguère de résidence à la reine Christine comme au café Européen, il professe, avec la même dignité, l'amour des masses et de la liberté.

A SA GAUCHE, LE COMTE D'HAR-COURT.

En face d'elle, son fils cadet, M. Louis de Crussol—son fils aîné étant présentement à son régiment.

Les autres convives étaient Mlles Simonnes d'Uzès, fille de la duchesse, et Mathilde de Crussol, sa belle-sœur; le prince et la princesse de Léon, le marquis d'Hervey de Saint-Denis, membre de l'Institut, et la marquise d'Hervey de Saint-Denis, née baronne de Ward, la vicomtesse et la vicomtesse de la Rocheffoucauld, le prince de Tarente, le comte et la comtesse de Chevigné, le comte de Mareuil, le marquis de Breuille, le comte Halley d'Arpajon, la baronne de Carazan, le baron et la baronne de Marquages, le comte Dillon, M. A. Meyer, etc.

Le menu avait à sa gauche la couronne ducal surmontant une banderole sur laquelle on lisait la devise de la famille: Ferro, non timore.

Durant tout le repas, la politique a été abolument étrangère à la conversation, qui a égayé l'esprit naturel de la duchesse.

A neuf heures et demie, Mme d'Uzès a pris le bras du général. On s'est rendu dans le salon. La réception allait commencer. Parmi les invités, MM. le comte de Gramont, Mme Hochon, en robe vert d'eau; la duchesse d'Albusera en mauve; le marquis et la marquise de Massa, celle-ci en blanc garni de fourrures; la baronne de Finot, en mauve et blanc; le marquis de Jugué, le prince de Polignac, M. Le Harivel, député d'Ille-et-Vilaine, le comte de Beaufort, le marquis et la marquise de Smailson, le marquis et la marquise de Berulle, le comte et la comtesse de Talhouët, le comte de Fitz-James, le comte et la comtesse d'Espéranche, le prince de Broglie et la princesse, née d'Armillé; Dugué de La Fauconnerie, le duc de Vallombrosa, le baron de Mackau, Feuillant, le comte de Gontaut, M. et Mme O'Connor, le comte et la comtesse de de Lévis-Mirville, etc., etc.

Le comte de Mendry et M. de Kotzebue, attachés à l'ambassade de Russie, obligés de se rendre à la présidence, s'étaient fait excuser.

Dans les salons, merveilleusement décorés, on entendait tout instant ces mots: Quelle soirée charmante! L'exception de la marquise d'Hervey de Saint-Denis, qui est en velours rouge, toutes les dames sont en clair. Le blanc uni domine. A peine, de-ci, de-là, une teinte très légère. Du rose, du vert d'eau, du mauve.

Le général Boulanger est très entouré. Comme dans les banquets populaires, il a sur l'habitude la plaque de la Légion d'honneur. On ne donne un détail amusant. Sur un des tableaux qui figurent à l'Exposition, il y a un portrait de général. On fait en ce moment maint effort pour qu'on efface son portrait ou pour qu'on le laisse en l'état.

Selon son habitude quotidienne, il veut se retirer à onze heures. On sait d'instinct que ce n'est pas en vain qu'il a dit: "Il a donc besoin de se ménager."

"Le catholique français, au Canada, y existe donc à l'égale, sur la foi et par la force des traités les plus soignés.

Il entend continuer à y vivre. Des que sa religion est attaquée, le Canada français oublie tout le reste, il se lève tout.

"Nous ne sommes pas agressifs, mais le plus humble d'entre nous devient lion quand sa religion est menacée. Autant d'hommes, autant de soldats."

"Dimanche, le correspondant de la Justice ignorait sans doute le caractère officiel et préemptoire du désaveu infligé au Globe par les chefs libéraux. Autrement on pourrait penser qu'un simple article de journal comme celui du Globe ne valait pas d'être repris sur un rythme aussi élevé."

Les Whigs, qui malgré son fanatisme, a toujours observé une très bonne attitude sur la question de la langue française, publie un excellent article sur les débats auxquels cette question a donné lieu.

Il dit que le seul objet qu'on doit poursuivre est d'amener une compréhension des deux races, et que le moyen d'y parvenir est, que du côté anglais aussi bien que du côté canadien-français on se décide à parler les deux langues. Il ajoute que l'étude du français serait pour ses compatriotes un exercice très profitable.

On lit dans le Monde: Des informations que nous croyons prises à bonne source disent que la succursale de Laval à Montréal, d'après une disposition du décret lancé par Rome, conservera son nom d'Université Laval, mais elle passera sous le contrôle d'un bureau de direction local la tête duquel sera le Séminaire de Saint-Sulpice qui se chargera d'ériger les édifices projetés en avançant l'argent. La conséquence serait que les deux écoles de médecine, Victoria et Laval, seraient fusionnées. Le même décret comporterait que les Jésuites auront le droit d'exiger que l'Université Laval accorde sans examen les degrés à ceux de leurs élèves qu'ils jugeront eux-mêmes en être dignes. Cela serait un mouvement acceptable par les deux partis et terminerait une fois pour toutes la fameuse guerre universitaire.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Lac Seul.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James, et changeant le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James."

Acte concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Convention anabaptiste d'Ontario et Québec.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Édouard.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Victoria, Sarnich et New-Westminster.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le Journal de Québec commente lui aussi l'article du Globe, et après avoir résumé les arguments du Law Journal il ajoute: "Il est probable que ces raisons ne soient pas d'une solidité extraordinaire; nous reviendrons sur ce sujet prochainement."

Oui, excellent vieux Journal, nous en reparlerons à Pâques ou à la Trinité.

Le Free Press semble se repentir de sa bonne attitude dans la question du bill des Jésuites. Il explique d'une façon plus ou moins embarrassée que les libéraux ayant toujours été partisans de l'indépendance des provinces ne peuvent prononcer le désaveu, mais que les Tories n'ont pas la même raison d'être, et qu'ils ne désavouent pas le bill, devra en supporter la responsabilité.

Combien faut-il qu'il ait parmi les électeurs protestants de fanatisme étroit et stupide pour que des journaux, d'ailleurs raisonnables et bien intentionnés, se soient obligés les uns après les autres, d'aller faire quelques courbettes devant les aules de l'intolérance protestante.

La Justice est de tous les journaux du Canada celui qui s'est le plus excité sur la volte-face du Globe. Elle publie à ce sujet un article très éloquent qui témoigne de la quantité de noir que son auteur a dû broyer d'un manche dernier, et où nous relevons les passages suivants: "Pour un catholique canadien français, avant le parti, il y a la religion, 20 la nationalité."

"Pour la dernière, il sacrifiera beaucoup. Pour la première, il sa crifiera tout. Il n'y a pas de paranté, d'amitié, d'intérêts matériels, de liaison de parti ou de famille, de crainte, de souffrances qui tiennent quand sa religion est en jeu. Sa vie il la donnera gaiement pour celui de qui il la tient, et qui a donné la sienne pour sauver l'humanité déçue..."

"Le catholique français, au Canada, y existe donc à l'égale, sur la foi et par la force des traités les plus soignés."

Il entend continuer à y vivre.

Des que sa religion est attaquée, le Canada français oublie tout le reste, il se lève tout.

"Nous ne sommes pas agressifs, mais le plus humble d'entre nous devient lion quand sa religion est menacée. Autant d'hommes, autant de soldats."

"Dimanche, le correspondant de la Justice ignorait sans doute le caractère officiel et préemptoire du désaveu infligé au Globe par les chefs libéraux. Autrement on pourrait penser qu'un simple article de journal comme celui du Globe ne valait pas d'être repris sur un rythme aussi élevé."

Les Whigs, qui malgré son fanatisme, a toujours observé une très bonne attitude sur la question de la langue française, publie un excellent article sur les débats auxquels cette question a donné lieu.

Il dit que le seul objet qu'on doit poursuivre est d'amener une compréhension des deux races, et que le moyen d'y parvenir est, que du côté anglais aussi bien que du côté canadien-français on se décide à parler les deux langues. Il ajoute que l'étude du français serait pour ses compatriotes un exercice très profitable.

On lit dans le Monde: Des informations que nous croyons prises à bonne source disent que la succursale de Laval à Montréal, d'après une disposition du décret lancé par Rome, conservera son nom d'Université Laval, mais elle passera sous le contrôle d'un bureau de direction local la tête duquel sera le Séminaire de Saint-Sulpice qui se chargera d'ériger les édifices projetés en avançant l'argent. La conséquence serait que les deux écoles de médecine, Victoria et Laval, seraient fusionnées. Le même décret comporterait que les Jésuites auront le droit d'exiger que l'Université Laval accorde sans examen les degrés à ceux de leurs élèves qu'ils jugeront eux-mêmes en être dignes. Cela serait un mouvement acceptable par les deux partis et terminerait une fois pour toutes la fameuse guerre universitaire.

BILLS SANCTIONNES

Voici la liste des bills qui ont été sanctionnés, hier, par l'honorable juge Strong, député de Son Excellence le Gouverneur Général:

Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques.

Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales.

Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction.

Acte modifiant "l'acte des poids et mesures", chapitre cent quatre des Statuts révisés.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Albertain.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabaska.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande-Île de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de Houille de la Vallée du Dam.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dit: Dominion.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabaska.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande-Île de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de Houille de la Vallée du Dam.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dit: Dominion.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabaska.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande-Île de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de Houille de la Vallée du Dam.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dit: Dominion.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabaska.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande-Île de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de Houille de la Vallée du Dam.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dit: Dominion.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'exploitation de bois de Hawkesbury.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kootenay à Athabaska.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande-Île de Niagara.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de Houille de la Vallée du Dam.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie dit: Dominion.

CHEAPSIDE

Veillez, s'il vous plaît, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans

Nouveaux Pardessus

Nouveaux Gilets

Nouveaux Jersey

Cette Semaine

FEUILLETON
LE PIEGE

TROISIEME PARTIE
Honneur pour honneur.

IX
(Suite et fin)

Gauthier, dans le courant de l'année qui suivit la guerre, épousa Lucienne.

Il ne voulait pas faire reconstruire les Bernadettes.

Il acheta une propriété dans le Bas-Berri et s'y installa avec sa femme.

Mais il ne voulait pas séparer sa vie de celle de Doriat; pas plus qu'il ne voulait séparer Lucienne et Claudine.

Claudine vint vivre auprès de sa sœur.

Fidèle au souvenir de Georges, elle garda son deuil.

Quant à Doriat et à Marie, ils furent chargés des soins qu'exigeait un immense jardin fleuri qui entourait la maison.

Et l'ami Courlande?

Son rêve était accompli. Gauthier avait des bois giboyeux et une jolie rivière traversait sa propriété.

Courlande fut chargé de la garde de la chasse, avec droit de chasse et de pêche.

C'est là qu'il vit encore, aux environs de la Châtre, là que vivent encore tous ces personnages, heureux autant qu'on peut l'être lors que la vie laisse d'aussi cruels souvenirs.

FIN
TROIS DUELS
PAR A. PENCADU.

I
A L'OPERA!

Le premier mercredi du mois d'avril 1962, on chantait *Guillaume Tell* à l'Académie impériale de musique.

Les loges du foyer, les loges du balcon, les premières loges de face ruisselaient de diamants aux yeux étincelants; de robes aux mille couleurs, d'épaulés nues, de bras blancs et ronds qu'embellissaient encore les cascades lumineuses du lustre, des candélabres et de la rampe se heurtant et se croisant avec ses effets d'une audace inouïe que ne se permet pas le soleil.

Dans l'ombre et sur le second plan, les habits noirs et les cravates blanches, tranchant sur les portières cramoisies, accompagnaient leur office accoutumé de repousoir.

Le rideau venait de tomber sur l'admirable finale. Le coin de droite de l'orchestre était naturellement devenu presque désert.

Presque désert, car toutes stales étaient veuves de leurs locataires, à l'exception d'une seule située sur le troisième rang et vivante de la porte de sortie.

Cette stalle était occupée, depuis le commencement de la soirée, par un jeune homme de trente à trente-cinq ans environ, à la physionomie franche et martiale.

Evidemment ce jeune homme avait été conduit par le hasard dans cette partie de la salle, et n'appartenait pas au club des abonnés, car lors de son entrée à l'orchestre, il n'avait salué personne, et durant le premier acte, il n'avait échangé aucune parole avec ses voisins.

Le rideau baissé, il s'était levé et, sa lorgnette à la main, il avait commencé l'exploration de la ceinture de jolies femmes qui rayonnaient au-dessus de sa tête.

La position qu'il avait prise permettait de constater la richesse de sa taille. Ses manières, sa tournure sa pose même, empreintes de distinction, renfermaient cependant ce quelque chose d'indéfinissable et d'un peu rude qui décèle au premier coup d'oeil l'homme habitué au commandement.

On devinait que sa main gauche, en s'appuyant sur la hanche, avait contournée d'y rencontrer la garde d'une épée.

Ses cheveux coupés très courts, sa moustache noire et coquettement lissée, ses grands yeux au regard fin et impératif s'harmonisaient merveilleusement avec la teinte chaude et bistre qui colorait son visage.

Enfin son habit, boutonné triplement sur sa poitrine et portant à son revers la rosette d'officier de la Légion d'honneur, achevait de donner à toute sa personne le cachet militaire qui lui semblait propre. Ce jeune homme était chef d'escadron d'état-major et se nommait Robert de Montagnac. C'était un excellent soldat.

Depuis les dernières guerres européennes, il était retourné en Afrique pour s'entretenir la main, et en ce moment, il était en congé à Paris.

Il venait de terminer l'exploration des loges de balcon de droite et celles des loges du foyer, lorsqu'en se tournant un peu vers les loges de balcon de gauche, il reconnut, dans la première, un de nos illustres maréchaux sous les ordres duquel il avait servi dans la province d'Oran, alors que le maréchal était simple général.

Robert s'inclina en réponse au salut affectueux que lui envoyait le maréchal de France, puis il se mit en devoir de continuer son examen.

La loge suivante était vide. C'était la seule de toute la salle.

Robert allait passer outre, lorsque la porte du fond s'ouvrit et qu'une jeune femme parut dans l'encadrement de l'ouverture du petit salon.

Cette femme de taille moyenne, plutôt même petite que grande, portait fièrement une adorable tête à l'expression vive et ardente.

Et qu'on ne l'accuse pas de barbarisme quand je dis : *expression de la tête*, car je veux parler de l'expression de l'ensemble, bien plus que celle du visage.

Cette jeune femme, qui paraissait avoir plus de vingt ans, et n'en pas avoir atteint vingt-huit, fit quelques pas en avant dans la loge et la lumière du lustre, tombant d'aplomb sur elle, permit à Robert d'admirer la beauté des détails de sa gracieuse personne.

Ses cheveux bruns tout parsemés de petits papillons aux ailes de diamants et au corps d'émeraude, de rubis et de saphir, se relevaient gracieusement et découvraient des tempes noires et un front uni comme le marbre.

Ses grands yeux bleus, abrités sous des cils longs et frisés qui tempéraient l'éclat du regard, étaient surmontés de sourcils arqués à l'extrémité fine et arquée.

Le nez droit, aux narines d'opale, s'élevait au-dessus d'une petite bouche au sourire gracieux et doux.

L'ovale du visage, un peu court, donnait à la physionomie une expression vive et piquante, mais nullement dénuée de distinction.

Une sortie de bal foudroyante, toute constellée de palmes d'or et doublée de peluche cerise, ne permettait pas d'admirer la richesse de la poitrine, mais laissait à découvert un bras blanc et rond terminé par une main patricienne.

Un bracelet de diamants au fermoir d'émeraude dissimulait à peine la ténuité aristocratique du poignet.

Au dessous des franges de la sortie de bal, on apercevait les volants d'Angleterre de la jupe retombant sur une robe de moire antique blanche.

La jeune femme, arrivé au devant de la loge, écarta un siège, et s'installa sans jeter un seul regard sur le personnage qui la suivait.

Celui-ci était un homme de quarante ans, d'une beauté masculine remarquable.

Sa chevelure et sa barbe noires tranchaient sur son teint mat et pâle.

L'ensemble de sa physionomie présentait un caractère énergique et même un peu dur, rendu plus sévère encore par l'éclat de ses yeux noirs largement ouverts.

Mis avec une simplicité pleine de goût, cet homme était non seulement beau, mais parfaitement distingué dans toute sa personne.

Des que sa compagne fut installée sur le devant de la loge, il demeura debout derrière elle, promenant autour de lui un regard fier et hardi.

La jeune femme releva ses cheveux, respira son bouquet, le posa sur le rebord de la loge et dégraffant sa sortie de bal, elle la tendit, avec un mouvement emprunt d'une gracieuse nonchalance, à celui qui paraissait son mari.

Robert put alors admirer à son aise des épaules de Diane chasseresse, aux fossettes mignonnes et les attaches d'un col élégant, disparaissant à demi sous une énorme rivière de diamants.

— Corbleu ! la jolie femme ! murmura-t-il en essayant les verres lorgnette.

Au moment où il reportait l'instrument d'optique à ses yeux impatient de renouveler l'ivresse de la contemplation, il sentit une main s'appuyer doucement sur son épaule.

Robert se retourna vivement.

PAR A. PENCADU.

Le premier mercredi du mois d'avril 1962, on chantait *Guillaume Tell* à l'Académie impériale de musique.

Les loges du foyer, les loges du balcon, les premières loges de face ruisselaient de diamants aux yeux étincelants; de robes aux mille couleurs, d'épaulés nues, de bras blancs et ronds qu'embellissaient encore les cascades lumineuses du lustre, des candélabres et de la rampe se heurtant et se croisant avec ses effets d'une audace inouïe que ne se permet pas le soleil.

Dans l'ombre et sur le second plan, les habits noirs et les cravates blanches, tranchant sur les portières cramoisies, accompagnaient leur office accoutumé de repousoir.

Le rideau venait de tomber sur l'admirable finale. Le coin de droite de l'orchestre était naturellement devenu presque désert.

Presque désert, car toutes stales étaient veuves de leurs locataires, à l'exception d'une seule située sur le troisième rang et vivante de la porte de sortie.

Cette stalle était occupée, depuis le commencement de la soirée, par un jeune homme de trente à trente-cinq ans environ, à la physionomie franche et martiale.

Evidemment ce jeune homme avait été conduit par le hasard dans cette partie de la salle, et n'appartenait pas au club des abonnés, car lors de son entrée à l'orchestre, il n'avait salué personne, et durant le premier acte, il n'avait échangé aucune parole avec ses voisins.

Le rideau baissé, il s'était levé et, sa lorgnette à la main, il avait commencé l'exploration de la ceinture de jolies femmes qui rayonnaient au-dessus de sa tête.

La position qu'il avait prise permettait de constater la richesse de sa taille. Ses manières, sa tournure sa pose même, empreintes de distinction, renfermaient cependant ce quelque chose d'indéfinissable et d'un peu rude qui décèle au premier coup d'oeil l'homme habitué au commandement.

On devinait que sa main gauche, en s'appuyant sur la hanche, avait contournée d'y rencontrer la garde d'une épée.

Ses cheveux coupés très courts, sa moustache noire et coquettement lissée, ses grands yeux au regard fin et impératif s'harmonisaient merveilleusement avec la teinte chaude et bistre qui colorait son visage.

Enfin son habit, boutonné triplement sur sa poitrine et portant à son revers la rosette d'officier de la Légion d'honneur, achevait de donner à toute sa personne le cachet militaire qui lui semblait propre. Ce jeune homme était chef d'escadron d'état-major et se nommait Robert de Montagnac. C'était un excellent soldat.

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Fermeture	Arrivée.
Ouest - Toronto, Hamilton, etc.	10 h 30	12 h 30
Ouest - Belleville, etc.	11 h 30	13 h 30
Ouest - Manilla, etc.	12 h 30	14 h 30
Ouest - Ottawa, etc.	13 h 30	15 h 30
Ouest - Montréal, etc.	14 h 30	16 h 30
Est - Prov. Maritimes, etc.	15 h 30	17 h 30
Est - Cornwall, etc.	16 h 30	18 h 30
Est - Québec, etc.	17 h 30	19 h 30
Est - Boston, etc.	18 h 30	20 h 30
Est - New-York, m. directe, etc.	19 h 30	21 h 30
Est - Boston, etc.	20 h 30	22 h 30
Est - New-York, etc.	21 h 30	23 h 30
Est - Boston, etc.	22 h 30	24 h 30
Est - New-York, etc.	23 h 30	25 h 30
Est - Boston, etc.	24 h 30	26 h 30
Est - New-York, etc.	25 h 30	27 h 30
Est - Boston, etc.	26 h 30	28 h 30
Est - New-York, etc.	27 h 30	29 h 30
Est - Boston, etc.	28 h 30	30 h 30
Est - New-York, etc.	29 h 30	31 h 30
Est - Boston, etc.	30 h 30	32 h 30
Est - New-York, etc.	31 h 30	33 h 30
Est - Boston, etc.	32 h 30	34 h 30
Est - New-York, etc.	33 h 30	35 h 30
Est - Boston, etc.	34 h 30	36 h 30
Est - New-York, etc.	35 h 30	37 h 30
Est - Boston, etc.	36 h 30	38 h 30
Est - New-York, etc.	37 h 30	39 h 30
Est - Boston, etc.	38 h 30	40 h 30
Est - New-York, etc.	39 h 30	41 h 30
Est - Boston, etc.	40 h 30	42 h 30
Est - New-York, etc.	41 h 30	43 h 30
Est - Boston, etc.	42 h 30	44 h 30
Est - New-York, etc.	43 h 30	45 h 30
Est - Boston, etc.	44 h 30	46 h 30
Est - New-York, etc.	45 h 30	47 h 30
Est - Boston, etc.	46 h 30	48 h 30
Est - New-York, etc.	47 h 30	49 h 30
Est - Boston, etc.	48 h 30	50 h 30
Est - New-York, etc.	49 h 30	51 h 30
Est - Boston, etc.	50 h 30	52 h 30
Est - New-York, etc.	51 h 30	53 h 30
Est - Boston, etc.	52 h 30	54 h 30
Est - New-York, etc.	53 h 30	55 h 30
Est - Boston, etc.	54 h 30	56 h 30
Est - New-York, etc.	55 h 30	57 h 30
Est - Boston, etc.	56 h 30	58 h 30
Est - New-York, etc.	57 h 30	59 h 30
Est - Boston, etc.	58 h 30	60 h 30
Est - New-York, etc.	59 h 30	61 h 30
Est - Boston, etc.	60 h 30	62 h 30
Est - New-York, etc.	61 h 30	63 h 30
Est - Boston, etc.	62 h 30	64 h 30
Est - New-York, etc.	63 h 30	65 h 30
Est - Boston, etc.	64 h 30	66 h 30
Est - New-York, etc.	65 h 30	67 h 30
Est - Boston, etc.	66 h 30	68 h 30
Est - New-York, etc.	67 h 30	69 h 30
Est - Boston, etc.	68 h 30	70 h 30
Est - New-York, etc.	69 h 30	71 h 30
Est - Boston, etc.	70 h 30	72 h 30
Est - New-York, etc.	71 h 30	73 h 30
Est - Boston, etc.	72 h 30	74 h 30
Est - New-York, etc.	73 h 30	75 h 30
Est - Boston, etc.	74 h 30	76 h 30
Est - New-York, etc.	75 h 30	77 h 30
Est - Boston, etc.	76 h 30	78 h 30
Est - New-York, etc.	77 h 30	79 h 30
Est - Boston, etc.	78 h 30	80 h 30
Est - New-York, etc.	79 h 30	81 h 30
Est - Boston, etc.	80 h 30	82 h 30
Est - New-York, etc.	81 h 30	83 h 30
Est - Boston, etc.	82 h 30	84 h 30
Est - New-York, etc.	83 h 30	85 h 30
Est - Boston, etc.	84 h 30	86 h 30
Est - New-York, etc.	85 h 30	87 h 30
Est - Boston, etc.	86 h 30	88 h 30
Est - New-York, etc.	87 h 30	89 h 30
Est - Boston, etc.	88 h 30	90 h 30
Est - New-York, etc.	89 h 30	91 h 30
Est - Boston, etc.	90 h 30	92 h 30
Est - New-York, etc.	91 h 30	93 h 30
Est - Boston, etc.	92 h 30	94 h 30
Est - New-York, etc.	93 h 30	95 h 30
Est - Boston, etc.	94 h 30	96 h 30
Est - New-York, etc.	95 h 30	97 h 30
Est - Boston, etc.	96 h 30	98 h 30
Est - New-York, etc.	97 h 30	99 h 30
Est - Boston, etc.	98 h 30	100 h 30
Est - New-York, etc.	99 h 30	101 h 30
Est - Boston, etc.	100 h 30	102 h 30

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE
ENTRE
Montreal et Ottawa

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK
ET TROIS LES POINTS A
L'EST ET AU SUD.

Les convois partent de la gare de rue Elgin comme suit

TRAIN EXPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se recorde avec l'Express du Grand Tronc à Ottawa pour l'Est et à Montreal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est, s'en allant à 11.30 a.m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle de l'endormissement, arrivant à Montreal à 8.20 p.m., se recorde avec les trains du Vermont Central et le Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arrivent à 12.30 p.m. et à 10 p.m. de l'Est, se recorde à la gare Bonaventure, Montreal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Cher Palais Pullman sur les trains de Montreal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et à 3.35 p.m., se recorde avec les trains Express de Montreal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK

VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p.m. et se recorde à cet endroit avec les trains de Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.40 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chaises dorées Pullman sont attachées aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à Saint-Amand, qui à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tous autres renseignements peuvent être obtenus au bureau des billets de la cite ou aux Stations.

E. J. CHAMBERLIN,
Surintendant Général

PERCY R. TODD,
Agent général des Passagers.

Essayez la SAVARINA

Remède infallible contre les vers

N'employez que la Savarina, puissant destructeur des vers.

PHARMACIE S. SAVARD

Agent des célèbres Laxatives de Frank Laxarus. Prescriptions des médecins et recettes de Famille soigneusement remplies.

Coin des rues Clarence et Dalhousie

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la Vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix de la localité des articles offerts en vente.

McDougal & Cuzner
Muségo de la grosse Charrière

MAGASINS:
RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIERE
23-11-87-88.

THE GUTTA PERCHA RUBBER CO. OF TORONTO.

BELTING, PACKING, CLOTHING HOSE

WAREHOUSE & OFFICE, 43 YONGE ST., TORONTO.

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

CONTRE
Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte, Rhumatisme, Sciaticque, et DOULEURS en général.

Avec soin d'origine l'ANTIPYRINE de TROUETTE

Représentative à Ottawa: D. F. X. VALADE
à Montréal: L. LAVIOLETTE & NELSON
et dans toutes les principales Pharmacies

Intéressante Découverte Brevetée.

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS

PRÉSENTÉS SOUS FORME DE GRATINS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)

Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer (la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)

L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie
207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

Se vendent dans toutes les principales Pharmacies, Papeteries et Drogueries du Monde.
ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

LINIMENT GÉNEAU
35 ANS DE SUCCÈS

Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil. Adoube par les propriétés renommées: électricité, entraîneurs, huiles, etc.

Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecorchures, Blistères, Fessonnages, Engorgements des Jambes, Surois, Surois, etc. Réveille et résoutif infatigable et sans rival dans les affections du Poinçon, du Folo, des Intestins, Pleurésies, Hydrocistes, Retenions d'urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Faiblement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

Dépôts: Paris, MESTIVIER & Co, 275, rue Saint-Honoré
MONTREAL: L. LAVIOLETTE & NELSON - QUÉBEC: ED. MORIN & Co.
S. HYACINTHE, OTTAWA, ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND
207, rue St-Honoré, à PARIS

Tous: ORIZA-OIL • ESS. ORIZA • ORIZA-LACTÉ • CRÈME-ORIZA
ORIZA-VELOUTE • ORIZA-TONICA • ORIZALINE • SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC:

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.
2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA pour vivre sur leur réputation nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

LES VÉRITABLES PRODUITS SE VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE
Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

LAURENT DUHAMEL

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme sur le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honneur de leur bienveillant patronage.

112 87-88

LOYER & CIE

Nouveau Magasin d'Épicerie

N° 226, RUE DALHOUSIE
Coin de la rue de l'Église, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épicerie dans ses meilleures qualités, et se propose par sa prompte attention et son courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage.

E. A. LEPROHON

ARCHITECTE

BUREAU: VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.

Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

TOUJOURS EN MAGASIN, TOUTES SORTES DE SAUCISSES ET BOUDINS

En gros et en détail chez CHARLES MICHON, Etal No 3, Marché by.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878. BAKER'S Breakfast Cocoa.

Cocoa, pur et absolument pur, sans sucre et sans lait. Il est plus que tout autre plus pur et plus délicieux. Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, facile à digérer, et est admirablement approprié pour les malades qui pour cause de faiblesse ont besoin de nourriture.

Se vend chez tous les Épicier
W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

D. L. BEAUDET

COIN DES RUES BAY ET FLORENCE, OTTAWA

MANUFACTURIERS DE

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambriser, Meubles, etc., etc.

Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs Machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de premi. Classe garanti. Communication téléph. niques.

BUREAU LA VILLE:
No. 26 RUE SPARKS. RUSSELL HOUSE

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

NOUVEAUX ET A GRAND MARCHÉ

Ameublements de SALON, de SALLE A MANGER, de CHAMBRE A COUCHER dans tous les GENRES et tous les PRIX, chez

HARRIS & CAMPBELL

Cette ancienne et honorable maison de meubles, d'Ottawa est connue par le bon marché de ses prix et par la bonne qualité des articles qu'elle vend.

10 Pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant

HARRIS & CAMPBELL

Coin des rues O'Connor et Queen. (Près de la rue Sparks)

AVIS! PATINS

Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et feronneries, c'est chez THOS. BIRKETT, 115 Rue Rideau

P.S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour Sleigh, 21 1/2-1.

MANUFACTURE DE VOITURES ROYALE S. LEVEILLE

Propriétaire.

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de Carrosserie, plus spécialement Voitures Légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puise de grandes connaissances dans cet état, nous sommes en mesure de garantir une satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matières employées sont à nos meilleurs prix et nous nous sommes efforcés de baser en pratique dans toutes les branches de réparations.

Attention spéciale et prompt à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - 19 ET 21 RUE STEWART

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE E. B. EDDY

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPORÉE EN L'ANNEE 1883

HULL, P.Q.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS en GROS

Bois de Charpente, Portes

Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc.

Seaux, Baquets, Planches à Laver, Boîtes et Caisses d'Emballage.

ALLUMETTES, "TELEGRAPHE" de Première Qualité.

Fournitures à Reduction

Grandes réductions dans les Casques en Loutre, Mouton de Perse, Seal, Castor, Etc.

Pelleteries, Dolmans, Boas, Etc Etc

Peaux de buffles, de chèvre, loups-cerviers, etc, chez

JOSEPH COTE MANCHONNIER
114 RUE RIDEAU, OTTAWA.

SALLE DE VARIETES

Secrétaires, Bibliothèques, Chaises bergantes, Chaises d'attente, Chaises en tapis, Ameublements de salon, de chambre à coucher, Sofas, Canapés, Hés, tapis de seconde main, Tables et bureaux et bureaux, Miroirs et miroirs, etc.

Miroirs, enfin tout ce qu'il faut pour meubler une maison.

632 & 634 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN
N.B. Peetes de toutes sortes.

Annou...
Dans "LE CA...
QUOTIDIEN...
Et Hebdom...
Publié par l...
10ème ANNEE...
LE CA...
Prix de l'...
C'est au, pour la ville...
en dehors de...
Un an...
En vente...
Tous les lettres, con...
de détail des adre...
080...
BUREAU...
Telegramm...
Banque de Pa...
Paris, 21—La...
des Pays-Bas à d...
de 40 fr.— Cela...
pression très favo...
ché général.
Le premier paie...
sur les actions d...
d'Escompte sera...
suivant la loi, co...
souscripteurs.
Emigratio...
Londres, 21—L...
bre des commu...
bell et M. Muirc...
levé un débat s...
l'émigration en...
quête ordonné...
ment. Le rappo...
des Crofters à 6...
5.0 ont été voté...
Deux cent ving...
par le Dr Barna...
maine prochaine...
Sur ce nombre, s...
dent à la ferme s...
nitoba et le reste...
Une lettre d...
Londres, 20—...
dans une lettre d...
que le temps s'é...
vernement devra...
à soumettre à l...
ment. Le rappo...
des Crofters à 6...
5.0 ont été voté...
Deux cent ving...
par le Dr Barna...
maine prochaine...
Sur ce nombre, s...
dent à la ferme s...
nitoba et le reste...
M. Gladstone.
Il pen... que si...
agrande très vast...
le consentement...
ceci amonirait...
empêcher de d...
gouvernement l...
Les...
Dublin, 21—L...
hommes de po...
des évicés s'at...
aujourd'hui. Les...
sympathisat av...
mais elle fut ter...
cune résistance.
Affair...
Berlin, 21—L...
ratrice out dimé...
de Waldersee.
Le Volks Zei...
comment par le...
vertu de la loi co...
est paru de nouv...
Sakuntl...
Il y a tout p...
gement du p...
Hohenlobe à l'ur...
cesses de Galles...
chainement.
Les voyages d...
Berlin, 21—O...
pereur et l'impé...
l'été à Pots-dam...
ville du Car, d...
190 et du r...
ainsi que l'emp...
vitation de la re...
visiter l'Angleter...
gaisers des ma...
l'occasion de sa...
Matin...
Berlin, 20—L...
femme du p...
frère de l'emp...
donné le jour à...
Le ven...
Madrid, 20—...
d'hui, M. More...
vernement ne co...
retrénu vente d...
Etats-Unis.
Il a déclaré...
aux d'argent de...
pour acheter la p...
territoire espagn...
devenait necess...
sauraient commu...
sol.
Nominatio...
Washington...
Harrison a tran...
son Sénat les m...
titulaires suivan...
Frederick D. G...
ministre pharm...
che.
John C. New...
sul-général des...
Seligman et l...
sont nommé a...
ment de la mar...
Londres.
M. Whitelaw...
mandé à être no...
diplomate que...
son avait songé...
dres, mais on...
prise par lui dan...
veur du Home...
bonnes relation...
le gouvernement